



- Portail Entreprises : <https://hubentreprendre.laregion.fr>
- Extranet Agents et partenaires : <https://agent.hubentreprendre.laregion.fr>

## SOMMAIRE

<b>PORTAIL ENTREPRISES &amp; PORTEURS DE PROJETS</b> .....	4
Comprendre le Hub Entreprendre Occitanie .....	4
• Le Hub Entreprendre Occitanie, c'est quoi ?.....	4
• Le Hub Entreprendre Occitanie, pour qui ? .....	4
• Hub Entreprendre Occitanie, pourquoi ?.....	5
• Qu'est-ce que le Réseau des Développeurs Economiques Occitanie ? .....	5
Création de compte & Référents.....	6
• Faut-il obligatoirement créer un compte dans le Hub pour bénéficier d'une aide de la Région ? .....	6
• Comment créer un compte ? .....	6
→ Pour une entreprise .....	6
→ Pour un porteur de projet (créateur ou repreneur) .....	6
• Qui peut être identifié comme collaborateur de l'entreprise ?.....	7
Référent / Expert financement / Spécialiste .....	8
• Pourquoi une entreprise ou un porteur de projet doit choisir un référent et quel est son rôle ? .....	8
• Comment choisir un référent ?.....	8
→ Pour un porteur de projet (créateur ou repreneur) .....	8
• Une entreprise peut-elle changer de référent ? Si oui, comment doit-elle procéder ? .....	9
• Un référent peut-il refuser d'être choisi par une entreprise ? Si oui, comment procéder ? .....	9
• Un entrepreneur ayant plusieurs entreprises, a-t-il plusieurs référents ? .....	9
• Comment ont été identifiés les référents ? .....	9
• Qui est expert d'un financement et quel est son rôle ? .....	10
• Qui est spécialiste et quel est son rôle ?.....	10
Divers - Contact.....	12
• D'où sont issues les « Données de mon entreprise » ? .....	12
• Comment peut-on mettre à jour/modifier les informations concernant les dispositifs ?.....	12
• Une entreprise a un problème de connexion ou une question, à qui doit-elle s'adresser ? .....	12

<b>EXTRANET AGENTS-PARTENAIRES</b> .....	13
• A quoi sert l'extranet agents-partenaires du Hub Entreprendre Occitanie ? .	13
• Quelles sont les informations des entreprises consultables sur l'extranet ? .	13
• Est-il prévu des notifications ? .....	13
• Comment peut-on mettre à jour/modifier les informations concernant le profil des référents ? .....	14
• Comment créer un compte sur cet extranet ? .....	14
• J'ai un problème de connexion, à qui dois-je m'adresser ?.....	14

## PORTAIL ENTREPRISES & PORTEURS DE PROJETS

### Comprendre le Hub Entreprendre Occitanie

- **Le Hub Entreprendre Occitanie, c'est quoi ?**

La Région Occitanie a créé une plateforme de services en ligne pour accompagner les créateurs, les repreneurs et les chefs d'entreprises à travers un parcours d'accompagnement qui couvre tous leurs projets : *création ou reprise d'entreprises, implantation, croissance, innovation, internationalisation, transmission, emploi, formation, développement durable, etc.*

Cette plateforme a été créée pour répondre à un objectif prioritaire : simplifier les démarches des entrepreneurs.

- **Le Hub Entreprendre Occitanie, pour qui ?**

Le Hub Entreprendre s'adresse aux créateurs, aux repreneurs et aux chefs d'entreprises qui souhaitent se développer ou s'implanter en Région Occitanie :

- Etablissements domiciliés en région Occitanie (hors projet d'implantation)
- Microentreprises\*, petites ou moyennes entreprises, grandes entreprises
- Associations ayant un agrément d'Entreprise d'Insertion ou d'Entreprise Adaptée
- Associations dont le compte de résultat fait apparaître au moins 50% de recettes issues de la vente de biens ou services

\* *L'entreprise individuelle peut être éligible pour certains secteurs d'activités (commerce de proximité, tourisme, agro-alimentaire, ...).*

Un extranet a également été développé à destination du Réseau des Développeurs Economiques Occitanie qui accompagne les entrepreneurs.

- **Hub Entreprendre Occitanie, pourquoi ?**

Le Hub Entreprendre permet à ses utilisateurs d'obtenir des informations sur les aides et appels à projets des financeurs suivants : *Région Occitanie, Bpifrance, Créalia, France Initiative, Irdi-Soridec...*

Il permet également de consulter les actualités de la Région Occitanie et les événements économiques sur le territoire.

En créant un compte sur le Hub Entreprendre Occitanie, l'utilisateur peut choisir un référent – *un contact qualifié qui l'accompagnera sur tous ses projets*. Il accède également à un parcours de questions qui lui permettra d'identifier le(s) financement(s) adapté(s) à son projet. Via son espace personnalisé et totalement sécurisé, l'utilisateur pourra paramétrer les actualités et événements en fonction des filières qui l'intéressent et conserver certains contenus dans ses favoris.

Selon l'aide sollicitée, l'utilisateur pourra également accéder au dossier de demande d'aide et le déposer via une des deux procédures suivantes :

- En téléchargeant le dossier en ligne et en l'envoyant par voies électronique et postale
- En complétant et déposant directement son dossier en ligne via une des deux plateformes de dépôts dédiées : DEL ou Mes aides en ligne (Portail des aides)

Le Hub Entreprendre est en perpétuelle évolution. Tout au long de l'année 2020 des fonctionnalités complémentaires seront intégrées.

- **Qu'est-ce que le Réseau des Développeurs Economiques Occitanie ?**

C'est un réseau intégré territorialisé piloté par la Région, il est composé de plus de 300 structures. L'objectif est de mailler le territoire pour offrir un niveau d'accompagnement de qualité le plus harmonieux possible et le plus lisible.

Le réseau est constitué des agents de la Région, de l'Agence régionale de développement économique Ad'Occ, des chambres consulaires, des BGE, plateformes initiatives locales, et les agents des intercommunalités (les EPCI), du RésO by Ad'Occ, du ResO Innovation, du Plan Entreprennez en Occitanie, ... Ce sont les développeurs économiques qui apparaissent en tant que référent dans le Hub Entreprendre Occitanie.

## Création de compte & Référents

- **Faut-il obligatoirement créer un compte dans le Hub pour bénéficier d'une aide de la Région ?**

Oui, la création d'un compte est obligatoire. Elle permet d'accéder aux dossiers de demande d'aide et le déposer via une des deux procédures suivantes :

- En téléchargeant le dossier en ligne et en l'envoyant par voies électronique et postale
- En complétant et déposant directement son dossier en ligne via une des deux plateformes de dépôts dédiées : DEL ou Mes aides en ligne (Portail des aides)

- **Comment créer un compte ?**

### → Pour une entreprise

Il est nécessaire que la création de l'espace entreprise soit réalisée par le mandataire\* de l'entreprise. Le mandataire pourra ensuite rattacher d'autres comptes utilisateurs à cet espace - c'est-à-dire qu'il pourra donner des droits de connexion à ses collaborateurs via la rubrique « *Ajouter des collaborateurs* » de son espace personnel.

Pour créer un compte le mandataire doit se munir du numéro de SIRET de son entreprise, saisir ses informations d'identité et se munir d'une pièce d'identité à jour (scan ou photo d'une carte d'identité, passeport, titre de séjour...) pour justifier son identité.

Ce processus de création permet de garantir une connexion sécurisée.

\*Les mandataires sont les dirigeants des entreprises enregistrés auprès des greffes. Sur le Hub Entreprendre Occitanie, seuls les mandataires peuvent créer l'espace entreprise auquel seront rattachés plusieurs comptes utilisateurs.

### → Pour un porteur de projet (créateur ou repreneur)

Un Porteur de projet crée son compte avec son identité personnelle.

Pour créer un compte, il doit saisir ses informations d'identité et se munir d'une pièce d'identité à jour (scan ou photo d'une carte d'identité, passeport, titre de séjour...) pour justifier son identité.

Il donne ensuite un nom à son projet (qu'il pourra renommer ultérieurement).

- **Qui peut être identifié comme collaborateur de l'entreprise ?**

Un « *collaborateur autorisé* » au sens du Hub Entreprendre, est une personne autorisée par le mandataire à accéder à l'espace entreprise de la plateforme HUB. Il peut s'agir d'un collaborateur interne ou externe de l'entreprise. Un collaborateur aura accès à l'ensemble des informations de l'entreprise au même titre qu'un mandataire.

## Référent / Expert financement / Spécialiste

- **Pourquoi une entreprise ou un porteur de projet doit choisir un référent et quel est son rôle ?**

Au moment de la création de son compte, une entreprise choisit un référent. Ce référent est un membre du Réseau des Développeurs Economiques Occitanie. Son rôle consiste à être un interlocuteur privilégié de l'entreprise ou du porteur de projet. Il est en charge de créer le lien avec les autres interlocuteurs spécialistes dans le but de simplifier les démarches de l'entreprise ou du porteur de projet pour un suivi plus efficace et concerté. Le référent est choisi par l'entreprise ou le porteur de projet lors de sa première connexion au Hub Entreprendre.

- **Comment choisir un référent ?**

### → Pour une entreprise

L'entreprise choisit son référent à la fin de la création du compte.

Si l'entreprise bénéficie déjà d'un accompagnement par un collaborateur du Réseau des Développeurs Economiques Occitanie :

- L'entreprise peut le rechercher à partir de son nom ou de sa structure dans l'encart « *J'ai déjà un référent* ».
- Si elle ne le trouve pas, elle peut envoyer un mail à l'administrateur du Hub pour le notifier et ce dernier sera ajouté à la base de données (s'il est membre du Réseau des Développeurs Economiques Occitanie).

Si l'entreprise n'a pas encore de référent, les 4 critères de choix pour l'aider à en sélectionner un sont les suivants :

- le territoire (code postal de la ville),
- la structure d'accompagnement,
- la filière de spécialité (multi-choix possible),
- le domaine de compétence (multi-choix possible).

### → Pour un porteur de projet (créateur ou repreneur)

Le porteur de projet choisit son référent à la fin de la création de compte, après avoir donné un nom à son projet et choisit sa filière pour personnaliser les actualités.

Si le porteur de projet a déjà signé une convention d'accompagnement avec une structure labellisée\*, il la sélectionne via un moteur de recherche et il y associe le nom de son référent.



Si le porteur de projet n'a pas signé de convention d'accompagnement avec une structure labellisée\*, il est guidé dans le choix d'une structure en fonction de son territoire et du type d'accompagnement souhaité. Le porteur de projet peut alors prendre contact avec la structure pour l'aider à qualifier son projet.

\*La Région Occitanie finance des structures en charge du suivi des créateurs, repreneurs et cédants d'entreprises, afin de vous faire bénéficier d'un accompagnement adapté, efficace et de proximité dans le montage de votre projet.

- **Une entreprise peut-elle changer de référent ? Si oui, comment doit-elle procéder ?**

Oui, une entreprise peut changer de référent et faire la démarche en ligne en informant l'administrateur via le formulaire « *Je souhaite changer de référent* » accessible depuis son espace personnalisé. Suite à cette démarche, l'administrateur contacte l'entreprise pour redéfinir avec son mandataire le référent qui lui convient au regard de ses besoins.

- **Un référent peut-il refuser d'être choisi par une entreprise ? Si oui, comment procéder ?**

Lorsqu'un référent est choisi par l'entreprise, ses coordonnées sont directement accessibles par l'entreprise et un mail de notification est envoyé à son référent.

Cependant, un référent peut refuser une entreprise qui vient de le sélectionner. Il a 48h ouvrées pour informer l'entreprise qu'il accepte ou refuse sa demande.

En cas de non réponse sous 48h, une relance est envoyée au référent.

En cas de refus du référent, l'administrateur du Hub aidera l'entreprise à choisir un autre référent.

- **Un entrepreneur ayant plusieurs entreprises, a-t-il plusieurs référents ?**

Un mandataire ayant plusieurs entreprises, peut avoir un référent spécifique par entreprise. Cependant, il est recommandé de favoriser un même référent pour l'ensemble des entreprises du portefeuille du mandataire.

- **Comment ont été identifiés les référents ?**

Un recensement a été mené depuis fin 2018 auprès des responsables des structures d'accompagnement du Réseau des Développeurs Economiques. Les référents non identifiés dans le Hub Entreprendre sont invités à contacter l'administrateur du Hub

([contact-hub@laregion.fr](mailto:contact-hub@laregion.fr)) pour se faire connaître et solliciter une création de compte sur le portail agents-partenaires.

NB : L'intégration dans la plateforme du Hub sera conditionnée par la signature de la charte du Réseau des Développeurs Economiques Occitanie par la structure d'appartenance du nouveau référent.

- **Qui est expert d'un financement et quel est son rôle ?**

Un expert de financement est un agent qui maîtrise l'ensemble des règles d'interventions d'un dispositif d'aide aux entreprises.

Un expert est désigné par dispositif. Il est le point d'entrée des demandes de renseignement des référents sur les critères d'éligibilité requis et sur les modalités de dépôt d'un dossier sur ce dispositif. L'expert pourra, le cas échéant, réorienter la demande vers un spécialiste filière ou territoire.

Les coordonnées de l'expert de financement sont uniquement accessibles aux membres du Réseau des Développeurs Economiques via l'extranet Agents/Partenaires.

- **Qui est spécialiste et quel est son rôle ?**

Le spécialiste est un interlocuteur qui apporte un éclairage et son expertise au projet d'une entreprise ou d'un porteur de projet.

Le spécialiste peut également être un référent ou expert d'un financement.

Le spécialiste peut être ou non membre du Réseau des Développeurs Economiques Occitanie.

Le spécialiste est uniquement choisi par le référent. Sur un projet, le référent peut choisir un ou plusieurs spécialistes.

*Exemple : L'entreprise LEROY a choisi comme référent M.Durand de la CCI du Gard pour son projet d'innovation. Pour l'aider dans l'accompagnement du projet d'innovation de l'entreprise LEROY, M.Durand fait appel à 2 spécialistes qu'il intègre à ce projet:*

*- Mme Mercier, spécialiste en Hydrogène au sein d'Ad'occ,*

*- M.Martin, spécialiste de la transition énergétique au sein de l'Ademe.*

- **Comment intégrer des interlocuteurs au projet d'une entreprise ?**

Depuis l'extranet, les référents peuvent ajouter des acteurs aux projets enregistrés par les entreprises. Ces acteurs du projet sont uniquement les interlocuteurs présents dans le référentiel de l'extranet : référent, expert d'un financement, spécialiste,...

Chaque groupe projet est également visible par les entreprises depuis leur espace personnalisé.

## Divers - Contact

---

- **D'où sont issues les « Données de mon entreprise » ?**

Les « *Données de mon entreprise* » sont issues du programme de l'Etat « *Dites-le nous une fois* » et remontent automatiquement via le numéro de SIRET de l'entreprise. Si des erreurs sont constatées dans cette rubrique, les entreprises doivent se rapprocher des greffes afin de procéder à leur correction.

- **Comment peut-on mettre à jour/modifier les informations concernant les dispositifs ?**

Envoyer un mail de demande de mise à jour ou d'ajout à [contact-hub@laregion.fr](mailto:contact-hub@laregion.fr)

- **Une entreprise a un problème de connexion ou une question, à qui doit-elle s'adresser ?**

→ Pour toute question fonctionnelle sur le Hub (fonctionnalités, cibles, communication, aide au choix du référent, etc.) :

Mail de demande à [contact-hub@laregion.fr](mailto:contact-hub@laregion.fr)

→ Pour tout problème technique (difficultés de connexion, écrans figés, etc.) :

Mail de demande à [support-ext@laregion.fr](mailto:support-ext@laregion.fr)

## EXTRANET AGENTS-PARTENAIRES

- **A quoi sert l'extranet agents-partenaires du Hub Entreprendre Occitanie ?**

L'extranet agents-partenaires est accessible par les membres du réseau développeurs économiques Occitanie. Il permet :

- D'accepter ou de refuser d'être référent suite au choix par une entreprise,
- De consulter son portefeuille d'entreprises et de prendre connaissance de leurs projets enregistrés.
- De consulter les entreprises ayant créé un compte sur le Hub via une recherche par filtre (SIRET, référent, etc.),
- De consulter un annuaire des développeurs économiques (référents, experts de financements, etc.),
- De chercher des financements et d'accéder à des Foire aux Questions sur les aides.

L'extranet agents-partenaires est en perpétuelle évolution. Tout au long de l'année 2020 des fonctionnalités complémentaires seront intégrées.

- **Quelles sont les informations des entreprises consultables sur l'extranet ?**

Deux niveaux d'informations sont disponibles :

1<sup>er</sup> niveau - accessible à tous les référents : coordonnées des mandataires de toutes les entreprises et informations sur le référent de ces entreprises.

2<sup>ème</sup> niveau - accessible aux référents de l'entreprise et aux membres de la structure dont est issu le référent de l'entreprise : accès à la fiche détaillée de l'entreprise et aux coordonnées des profils associés, ses informations financières, les aides précédemment obtenues ainsi que ses projets en cours.

- **Est-il prévu des notifications ?**

Des notifications internes à la plateforme ainsi que des envois de courriels sont prévus : le référent sera informé dès qu'il a été choisi par une entreprise.

- **Comment peut-on mettre à jour/modifier les informations concernant le profil des référents ?**

Chaque référent, depuis la page de connexion, a un espace dédié « *Mon Profil* » permettant la modification/mise à jour de ses informations. L'ensemble du profil est modifiable hormis « *Mon rôle dans le Hub* » qui est configurable via l'administrateur [contact-hub@laregion.fr](mailto:contact-hub@laregion.fr)

- **Comment créer un compte sur cet extranet ?**

Si vous êtes membre du Réseau des Développeurs Economiques Occitanie, nous vous invitons à créer un compte sur l'extranet.

Une campagne de recensement des développeurs économiques a été menée depuis fin 2018 et les personnes déjà identifiées peuvent automatiquement créer un compte.

Si vous êtes nouvel arrivant et que vous êtes développeur économique au sein d'une structure membre du Réseau des Développeurs, envoyez un mail à [contact-hub@laregion.fr](mailto:contact-hub@laregion.fr) pour faire une demande de création de compte sur l'extranet.

Pour vous guider dans la création de votre compte, veuillez consulter le manuel utilisateur agents-partenaires.

NB : L'intégration dans la plateforme du Hub sera conditionnée par la signature de la charte du Réseau des Développeurs Economiques Occitanie par la structure d'appartenance du nouveau référent.

- **J'ai un problème de connexion, à qui dois-je m'adresser ?**

Pour les agents de la Région et Ad'Occ : Mail de demande à [support@laregion.fr](mailto:support@laregion.fr)

Pour les autres partenaires : Mail de demande à [support-ext@laregion.fr](mailto:support-ext@laregion.fr)